

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'Adduction d'Eau Potable
et d'Assainissement
de la région de La Brède
4, avenue de la Gare
33650 St Médard d'Eyrans
Tél : 05.56.72.01.15
Fax : 05.56.72.64.03

St Médard d'Eyrans, le 12 novembre 2018

Monsieur le Directeur
Mission Régionale Autorité Environnementale
DREAL Nouvelle Aquitaine
Mission Evaluation Environnementale
Rue Jules Ferry
BP 55
30090 BORDEAUX CEDEX

OBJET : révision du Zonage Assainissement de la commune d'Ayguemorte-Les-Graves

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles R.122-17 et suivants du Code de l'Environnement, dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une note relative au projet de révision du zonage d'assainissement de la commune d'Ayguemorte Les Graves comportant l'ensemble des informations nécessaires à l'autorité environnementale pour se prononcer sur la nécessité, ou non, de soumettre le dossier à évaluation environnementale.

À cette fin, vous trouverez ci-joint une version numérique du dossier et de ses annexes.

À défaut de m'avoir transmis votre décision dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente, le dossier sera soumis à évaluation environnementale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Christian PATROUILLEAU
Président du Syndicat

